BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3209

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE BASSE-TERRE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20220141. *Date de parution :* 22 juillet 2022.
Annonce numéro : 2472. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

525 357 091 RCS Basse-Terre.
TITANE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 300000.00 EUR.
Adresse : Lieu-dit Saint Jean, 11 les Sables, 97133 Saint-Barthélemy.
Oppositions : Art. L236-14 du Code de Commerce.
Commentaires : Pour la société absorbante Dénomination : TITANE Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 11 Les Sables, Saint Jean - BP 1102, 97133 SAINT BARTHELEMY Montant du capital : 300.000,00 Euros Immatriculation : RCS BASSE TERRE 525 357 091 Pour la société absorbée Dénomination : PTAHBARTH Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 11 Les Sables, Saint Jean - BP 1102, 97133 SAINT BARTHELEMY Montant du capital : 10.000,00 Euros Immatriculation : RCS BASSE TERRE 891 345 308 Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 296.468,00 Euros Passif : 304.428,00 Euros Rémunération de l'apport : Dans la mesure où la Société Absorbante détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité au capital social de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation Définitive, il ne pourra être procédé à l'échange des titres de la Société Absorbée contre des titres de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission de titres par la Société Absorbante, bénéficiaire des apports, contre les titres de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, les Parties sont convenues qu'il n'y aura pas lieu, de ce fait, à déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 15/07/2022 Date et lieu des récépissés de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 19/07/2022 au RCS de BASSE TERRE pour chaque société..